

**COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSTITUTIVE DE LA COMMISSION LOCALE  
D'ÉNERGIE DE PUISAYE FORTERRE VALLEE DE L'YONNE  
LE 21 JUILLET 2020**

La Commission Locale d'Énergies de Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne légalement convoquée le 10 juillet 2020, s'est réunie à la Salle communale de Molesmes en séance ordinaire, le 21 juillet 2020 à 9 heures 00.

**Etaient présents :**

Monsieur BEYRAND, Monsieur ALLANIC, Monsieur DENIS, Monsieur PAURON, Madame BANON, Monsieur MAGUET, Monsieur VIGOUROUX, Monsieur CHEVILLON, Monsieur DENOS, Monsieur LARDRY, Monsieur RIGAULT, Monsieur MACCHIA, Madame DONZELBOURJADE, Madame SIROT, Monsieur PERRIER, Monsieur JOURDAN, Monsieur COUPECHOUX, Monsieur GRAILLOT, Monsieur D'ASTORG, Monsieur CARDOT, Monsieur GODEFROY, Madame WLODARCYK, Madame DELVOYE, Monsieur DESNOYERS, Monsieur MILLOT, Madame CORDIER, Madame SADON, Madame CHARENTON, Monsieur COLAS, Monsieur POUILLOT, Monsieur CHARPENTIER, Monsieur COSME, Monsieur SONVEAU, Monsieur BLANCHARD, Monsieur VALERO, Monsieur MASSÉ, Monsieur BALOUP, Monsieur PERREAU, Monsieur SERY, Monsieur VAN DAME, Monsieur MORISSET, Monsieur MONGEOT, Monsieur JASKOT.

Monsieur BALOUP, vice-président du S.D.E.Y. en charge de la CLE Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne, remercie l'assemblée pour sa présence, constate que le quorum est atteint, la commission peut donc délibérer valablement. Il explique la naissance du SDEY et la constitution de la PFVY, issue des quatre syndicats primaires, il laisse ensuite la présidence à la doyenne de l'Assemblée accompagnée du plus jeune délégué de la CLE : Madame DELVOYE déléguée de la commune de Merry sur l'Yonne pour la doyenne, et Monsieur Brice JOURDAN, délégué de la commune de Lain, pour le plus jeune des délégués.

Madame DELVOYE se présente et souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne quelques informations sur le déroulement de cette réunion.

Monsieur Éric GENTIS, directeur Général des Services du S.D.E.Y prend la parole et rappelle les rôles et le fonctionnement du S.D.E.Y puis il donne l'ordre du jour et explique comment vont se dérouler les élections :

Chaque secteur doit élire :

- son responsable,
- ses délégués qui iront représenter la Clé au Comité départemental ainsi que leurs suppléants (4 titulaires – 4 suppléants)
- le suppléant du responsable de la CLE,

Il faut donc procéder à trois élections qui auront lieu dans l'ordre suivant :

- Election du responsable de la C.L.E
- Election des délégués
- Election du suppléant du responsable de la Clé

Ces élections auront lieu à bulletin secret. Les bulletins de vote et les enveloppes seront à disposition à côté des isolements.

Le Responsable de CLE est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres de la Commission Locale d'Énergies. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

#### Candidats :

- Monsieur Jacques BALOUP

Seul candidat, Monsieur Jacques BALOUP se présente avec son programme, explique son engagement, sa présence, sa disponibilité et sa rigueur pour satisfaire les suivis de travaux dans les communes de la Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne et il est ensuite procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 42

Nombre de suffrages exprimés : 42

- Monsieur Jacques BALOUP : 42 voix

Monsieur Jacques BALOUP est élu à la majorité absolue et immédiatement installé. Il préside la suite de la séance et propose une liste de huit personnes, quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants qui représenteront la CLE PFVY au conseil départemental du S.D.E.Y

### **Liste des Délégués à se présenter :**

Les Délégués sont élus selon les mêmes modalités que le Responsable de CLE .  
Le Responsable de CLE propose les candidatures suivantes :

**Titulaire** : Jacques BALOUP  
*Suppléant* : Claude MILLOT

**Titulaire** : Jean DESNOYERS  
*Suppléant* : Jean- Michel GODEFROY

**Titulaire** : Daniel ALLANIC  
*Suppléant* : Michel COSME

**Titulaire** : Denis POUILLOT  
*Suppléant* : Patrick BLANCHARD

et demande s'il y a d'autres candidats.

### **Il est procédé au vote.**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43 (une personne est arrivée en cours de réunion.)

Titulaire : Jacques BALOUP 42 voix  
*Suppléant* : Claude MILLOT 41 voix

Titulaire : Jean DESNOYERS 41 voix  
*Suppléant* : Jean- Michel GODEFROY 40

Titulaire : Daniel ALLANIC 41  
*Suppléant* : Michel COSME 41

Titulaire : Denis POUILLOT 40  
*Suppléant* : Patrick BLANCHARD 40

Messieurs Jacques BALOUP, Jean DESNOYERS, Daniel ALLANIC et Denis POUILLOT sont élus à la majorité et tout de suite convoqués pour se présenter au comité départemental de 29 juillet prochain, dont l'ordre du jour est l'élection du Président du SDEY et de ses vices Présidents.

### **Election du Suppléant du Responsable de CLE**

Les Suppléants du Responsable de CLE sont élus selon les mêmes modalités.

Monsieur Jacques BALOUP propose la candidature de Monsieur Claude MILLOT et demande s'il y a d'autres candidats.

Monsieur Claude MILLOT étant seul candidat à se présenter, Il est donc proposé un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité.

Il est procédé au vote : Monsieur Claude MILLOT est élu à l'unanimité.

M. Jacques BALOUP remercie l'assemblée.

M. Éric GENTIS remercie à son tour l'assemblée et présente l'équipe de collaborateur du SDEY présente et en charge du secteurs la Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne.

Mesdames :

Émeline RIMBAULT, Directrice Générale Adjointe

Christelle CHANOINE secrétaire de Direction

Sylvie BAZOT, secrétaire de CLÉ

Isabelle OUGIER, responsable du service maintenance éclairage public

Charlène BOUFFARON, secrétaire administrative

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelle question, la séance est levée à 11 heures 00.

Le Représentant de CLE

Monsieur Jacques BALOUP

